

Ecole Publique St Maudet

Compte-rendu du conseil d'école du troisième trimestre.

Le conseil d'école s'est réuni mardi 19 juin de 18h à 19h à l'école dans la classe de cycle 3.

A l'ordre du jour :

- La rentrée 2018/2019 : effectifs et répartition des moyens d'enseignement
- Bilan synthétique de l'année scolaire et des projets
- Présentation du projet pédagogique des temps d'accueils périscolaires

Présents :

- Les professeurs des écoles : Nathalie Harscouët (cycle 3), Vincent Ribalet (cycle 2 et directeur), Caroline Dagorn (cycle 2), Simon Roygnan (cycle 2 bilingue), Pauline Furic et Corentin Paillusson (cycle 1), Yannick Souffez (cycle 1 bilingue)
- Mme Lydie Cadet adjointe du maire à la petite enfance, à l'éducation et à la jeunesse ; Mme Fauque, responsable du service éducation jeunesse.
- Les représentants des parents d'élèves : Mme Leconte, Mme Praget, Mme Courtot, Mme Burel, Mme Pann, Mme Favennec, Mr Missiaen
- Sophie Jégou, Atsem
- Mme Cutulic DDEN

Excusés :

- Mme Decemme, Inspectrice de l'Education Nationale
- Mme Jacques Juloux, maire

1- Approbation du compte-rendu du premier conseil d'école

Le CR est adopté.

2-Effectifs et rentrée 2018 :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Monolingue	5	6	7	9	4	9	4	7	8	59
Bilingue	5	4	3	3	6	7	6	0	0	34
	10	10	10	12	10	16	10	7	7	93

A ce jour, l'école compte 93 élèves inscrits ou préinscrits pour la rentrée 2018, dont 59 en filière monolingue.

La municipalité doit aussi nous communiquer d'ici la fin de l'année scolaire les résultats de la commission d'attribution « spéciale » des logements Finistère Habitat 29 pour St Maudet. Nous saurons alors le nombre d'élèves à ajouter à nos effectifs prévisionnels.

En conséquence, le conseil des maîtres a décidé le 14 juin de solliciter auprès de la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale la réouverture de la 3e classe monolingue. Le conseil d'école soutient cette demande à l'unanimité.

Compte tenu de ces éléments, l'équipe pédagogique est encore en cours de réflexion pour définir la répartition des moyens d'enseignements pour la rentrée prochaine. Elle les communiquera dans les meilleurs délais, tout en rappelant que l'organisation pourra encore évoluer en fonction d'arrivées ou de départs pendant l'été.

Parmi l'équipe enseignante, Pauline Furic et Simon Roygnan quitteront l'école à l'issue de l'année scolaire. Perrine Boutet intègre l'équipe en filière bilingue. Les compléments de service ne seront connus que début juillet au plus tôt.

3-Bilan de l'année

Deux principes, qui correspondent tous deux à une demande institutionnelle, guident le pilotage pédagogique de l'école.

- Le principe d'éducabilité

Ce principe postule que tout élève est éduicable, quel que soit son potentiel de départ. En postulant l'éducabilité, l'équipe pédagogique prend ses responsabilités et refuse d'attribuer les échecs rencontrés aux seules causes extérieures. Le pari de l'enseignant est de mettre en œuvre toutes ses compétences pour parvenir à ces buts et de le faire en équipe.

Les apports des neurosciences montrent qu'il ne doit pas y avoir de fatalisme. Rien n'est figé. La plasticité cérébrale permet au cerveau d'évoluer, de se créer de nouvelles connexions à tout âge.

- La bienveillance

La notion est au cœur des nouveaux programmes et de la loi d'orientation de l'école. Le terme est souvent mal compris mais il est possible de le définir selon plusieurs critères :

- Offrir un cadre rassurant pour les élèves où ils se sentent en sécurité (affective et intellectuelle)
- Offrir un cadre relationnel sain (confiance, coopération, empathie)
- Offrir un espace pédagogique où l'élève trouve sa place et où il peut développer ses compétences
- Offrir un cadre exigeant et ambitieux

En résumé, la classe doit être un endroit où les élèves se sentent bien et où ils ont le sentiment de pouvoir réussir.

Considérant cet horizon, l'équipe pédagogique fait un bilan positif de l'année scolaire écoulée sur la base de plusieurs indicateurs.

- Les résultats des élèves à travers leurs évaluations, au quotidien et lors de tests étalonnés.
- L'environnement. Les élèves ont exprimé leur bien-être à l'école et dans leur classe. Les parents d'élèves qui ont tous eu l'occasion d'être reçus en entretien l'ont également largement exprimé.
- Des projets réussis. Pour enrichir les apprentissages en classe, l'équipe des enseignantes s'est engagée dans plusieurs projets pour permettre aux enfants de s'ouvrir sur le monde qui les entoure. L'équipe est satisfaite de la réussite des projets comme le site internet de l'école, la classe découverte à Branféré, les rencontres d'auteurs et le partenariat avec Dis-moi ton livre, le projet voile, la liaison école-collège, la passerelle crèche-école, le projet vélo en maternelle, le potager pédagogique, la découverte du cycle du blé à travers la visite d'un moulin ou d'une exploitation, la fabrication d'un disque de chants et comptines en breton.
L'année se conclura par une sortie commune. Toutes les classes se rendront ensemble à l'Abbaye Saint-Maurice le 28 juin pour une grande sortie de fin d'année au cours de laquelle les élèves de tous âges partageront activités et expériences.
- La qualité du travail d'équipe, qui est la clé du bon fonctionnement d'une école.

Le travail en équipe est à comprendre au sens large. L'équipe des enseignantes n'est pas seule à assurer le bon fonctionnement de l'école. Elle peut compter :

- Sur le personnel communal et les élus
- Sur les parents d'élèves, présents pour soutenir les projets de l'école.
- Sur les élèves, dont il serait souhaitable qu'ils deviennent encore davantage une force de propositions dans la vie de leur école.

Le directeur remercie l'ensemble des partenaires de l'école.

Après l'accent mis sur la lecture (axe 1 du projet d'école) cette année, l'équipe mettra l'année prochaine au cœur de son action la question du climat scolaire qui constitue l'axe 2 du projet d'école.

En particulier, l'axe 2 décline deux objectifs opérationnels : établir des règles de vie communes à tous les temps de l'école mais aussi des procédures communes de régulation des conflits. Ce n'est pas à l'élève de s'adapter à chaque changement d'environnement ou d'encadrant, c'est aux adultes d'harmoniser les pratiques. Des actions seront proposées et mises en place l'année prochaine en lien avec l'équipe de la circonscription pour viser l'amélioration de l'environnement des élèves. En particulier, une réflexion autour de la cour de récréation et des lieux « hors classe » (toilettes, vestiaires) paraît nécessaire.

4- Le projet pédagogique des activités périscolaires

Mme Fauque, responsable du service éducation jeunesse présente l'organisation des services périscolaires. Ils correspondent à : la pause méridienne, les ateliers périscolaires, les accueils périscolaires (matin/soir).

Les objectifs sont :

- favoriser l'éveil à la culture pour tous,
- permettre la pratique d'activités sportives diversifiées,
- permettre aux jeunes de tisser des liens sociaux.

Le but principal pour les enfants est de prendre plaisir et découvrir de nouvelles activités.

Un gros travail est fourni en amont : préparation en aout, point au milieu de chaque période, réunion de bilan et préparation de la période chaque vacances, temps de préparation pour les animateurs tous les jeudis, 3 réunions par an avec les intervenants, des réunions si nécessaire.

Les enjeux sont :

- assurer une cohérence à l'échelle de la commune
- proposer des activités de qualité
- prendre en compte les contraintes des différents acteurs.

Le projet pédagogique est consultable sur le site de la Mairie.

5-Questions annexes

Mme Lydie Cadet et Mme Fauque informent les membres du conseil d'école de la prochaine création d'un portail famille en ligne, via le logiciel Abelium, mis en service pour gérer les inscriptions en restaurant scolaire, en accueil périscolaire, et toutes les activités périscolaires en général. Les familles seront informées des modalités de mise en place et de fonctionnement par courrier à la prochaine rentrée.

A Clohars-Carnoët le 19 juin 2018,

Le directeur
Vincent RIBALET



Le secrétaire
Simon Roygnan

